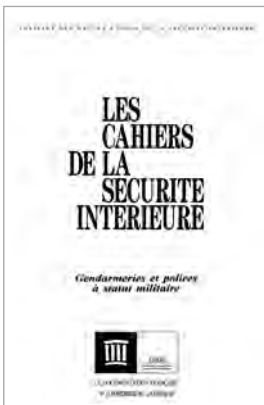


Lectures



Michaël Meyer
Sociologue, Université de Lausanne



La récente mise en ligne de la première série des Cahiers de la sécurité intérieure (1989-2007) est l'occasion de redécouvrir certains textes fondateurs des études sur la police. Publiés depuis plus de 20 ans, les Cahiers sont édités en France, à un rythme trimestriel, par l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ). Devenue une référence francophone sur les thématiques de sécurité publique, la revue combine des contributions d'universitaires et d'acteurs du monde de la police et de la sécurité privée.

Les 65 volumes disponibles en accès intégral à ce jour (d'autres seront mis en ligne progressivement) proposent bien sûr des analyses sur les politiques de sécurité en France, mais aussi de nombreuses études comparatives et commentaires sur les principales approches du policing (tolérance zéro, théorie de la « vitre brisée », police de proximité, etc.) en Europe et dans le monde. On notera par exemple la mise à disposition du hors-série « Connaître la police, grands textes de la recherche anglo-saxonne » (2003) qui constitue un important reader dans le domaine de la sociologie de la police. Les

textes retenus constituent des classiques pour la recherche académique aussi bien que pour la recherche appliquée.

Si la formation est une thématique annexe dans beaucoup de dossiers, tel par exemple dans le n°44 sur la corruption ou encore dans le n°57 sur les incivilités (dans les deux cas, la question « comment former et sensibiliser les policiers ? » est omniprésente), certains textes abordent plus directement encore la formation de base. Nous en évoquerons quatre qui sont représentatifs d'enjeux toujours actuels pour les chercheurs, les instructeurs et les décideurs de la formation policière. Dans un contexte de mutation de la formation policière en Suisse et dans le monde, il apparaît salutaire de pouvoir se plonger dans ces textes et revisiter aujourd'hui certaines notions fondatrices telles que la « socialisation professionnelle ».

JOHN VAN MAANEN, « COMMENT DEVIENT-ON POLICIER ? »

LES CAHIERS DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE N° 11, NOVEMBRE 1992-JANVIER 1993, PP. 291-313.

Après une thèse de doctorat sur le sujet en 1976 aux Etats-Unis, le sociologue et théoricien des organisations John Van Maanen continue une analyse du processus d'entrée dans la profession policière. Comme le signale la présentation de l'article (pp. 291-293), J. Van Maanen va définitivement asseoir deux points essentiels sur la formation de base des policiers.

D'une part, celle-ci n'est jamais simplement une acquisition de connaissances et de techniques, c'est-à-dire des contenus explicitement enseignés sur les bancs de l'école de police. La formation passe aussi par un canal parallèle informel, constitué par le groupe de travail et les récits d'expérience des instructeurs ou collègues. D'autre part, ce processus de « socialisation professionnelle » est un élément central de la culture policière et de la reproduction des valeurs et des comportements policiers : « [un] transfère d'influence d'une génération à l'autre explique dans une large mesure la remarquable stabilité des modèles de comportement de la police » (p. 302).

Si le passage de l'école à la pratique est crucial (comme dans d'autres professions), J. Van Maanen met en évidence au moins quatre phases qui contribuent à imprimer chez les aspirants le sentiment d'appartenance et le partage des valeurs de leur futur groupe professionnel : 1) la « pré-embauche », étape pour laquelle l'auteur conteste l'idée que l'attrait de la

profession serait lié à la seule sécurité de l'emploi ; l'« admission » qui a trait à la formation durant l'école de police ; le « changement » qui marque les premières confrontations avec la rue et le public ; l'« évolution », étape à laquelle le jeune policier apprend à réagir dans son nouveau cadre professionnel. Il devient semblable à ses pairs.

Ce modèle processuel, ponctué par des étapes de socialisation, va constituer un nouveau paradigme qui marque encore aujourd'hui les réflexions et les analyses sur les nouveaux entrants et leur trajectoire dans la profession policière.

FRANÇOIS MOLIN, « LES SCIENCES HUMAINES ET LA FORMATION DANS LA POLICE NATIONALE. PARADOXES, MALENTENDUS ET PERSPECTIVES »

LES CAHIERS DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE N° 46, DOSSIER « POLICE ET RECHERCHES. LA COMMANDE PUBLIQUE, ESPACE DE MÉDIATION », 2001, PP. 47-57.

Ce texte est un témoignage du directeur de la formation continue et de la recherche au sein de l'École Nationale Supérieure de Police (ENSP) à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, institution qui forme les commissaires et officiers de la Police nationale française. L'auteur souligne l'intérêt d'intégrer les apports des sciences humaines et sociales dans la formation des policiers. Selon lui, « *les savoirs, techniques et méthodes issus des sciences humaines présentent un double intérêt pour le policier : mettre une distance nécessaire pour agir en professionnel, disposer d'outils pour être plus efficace* » (p. 47). Toutefois, il note les attitudes ambivalentes des policiers à l'égard des recherches qui les concernent, limitant la possibilité d'une utilisation concrète des savoirs issus des sciences humaines. Selon l'expérience de F. Molin, envisager une telle utilisation nécessite d'abord la mise en place d'« interfaces » pour repérer les recherches transposables dans la formation policière.

Parmi les facteurs de résistance, l'auteur rappelle que la formation est imprégnée par des savoirs issus du domaine du droit. Les critères de l'expertise au sein de la haute hiérarchie policière privilégient en effet les connaissances juridiques et administratives, mais aussi l'expérience professionnelle. Les connaissances des universitaires, organisées autour du « dévoilement » des mécaniques sociales, heurtent la culture professionnelle. Celle-ci les soupçonne aisément d'une posture « angélique », voire « idéologique », incompatible avec le « vécu des policiers de terrain ».

F. Molin détaille alors quatre domaines d'expérimentation dans lesquels il perçoit des apports potentiels forts des sciences humaines et sociales : dans la formation au management et à la communication, dans la formation à la gestion des violences urbaines, dans la formation à la police de proximité et dans le développement de pratiques de « retour d'expérience » parmi les policiers.

CÉDRIC MOREAU DE BELLAING, « FORMER, INFORMER, CONFORMER. ENSEIGNER À L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DE PARIS »

LES CAHIERS DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE N° 48, DOSSIER « À CHACUN SON MÉTIER! PROFESSIONNELS EN MUTATION », 2002, PP. 57-79.

Cet article analyse les postures pédagogiques des formateurs de police et en particulier la manière dont ceux-ci conjuguent deux attitudes : la critique vive de la théorie et la survalorisation de la pratique. Leur manière d'enseigner navigue entre ces deux postures afin de mieux capter l'attention des recrues et garantir la transmission des savoirs techniques et juridiques.

Pour montrer cela, l'auteur a conduit des observations ethnographiques auprès de deux promotions d'élèves gardiens de la paix à Paris. Les récits d'expérience occupent une place importante dans l'enseignement et contribuent foncièrement au processus d'acquisition des savoirs policiers. Après une description de l'organisation de la formation et des profils des formateurs, le texte décrit quatre attitudes possibles des formateurs : la « distance professorale » ; la « complicité du collègue » ; l'attitude de « l'expert », en mesure de convoquer des savoirs spécialisés ; la posture « critique » qui permet aussi au formateur de se distancier de certaines routines incohérentes et de rappeler l'existence d'arrangements informels. « *À la fois professeur et collègue, à la fois expert de la chose policière et critique de l'institution, toute la finesse du formateur réside dans sa capacité à transposer, à transporter, à traduire le métier policier à l'École, en s'appuyant sur son parcours professionnel et la mise en récit de ses « péripéties » policières* » (p. 60).

DOMINIQUE MONJARDET, CATHERINE GORGEON, « LA CULTURE PROFESSIONNELLE DES POLICIERS, UNE ANALYSE LONGITUDINALE »
LES CAHIERS DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE N° 56, 2005, PP. 291-304.

Dans cet article, les auteurs proposent d'étudier l'entrée dans la profession d'une promotion d'élèves gardiens de la paix. L'originalité de cette analyse est de saisir de manière « longitudinale » la trajectoire des jeunes policiers, c'est-à-dire non seulement en récoltant des réponses à un moment donné de leur parcours professionnel, mais en suivant l'évolution de leurs opinions et attitudes au cours des dix premières années suivant la phase de recrutement (donc depuis le statut d'aspirant à celui de policier expérimenté).

En janvier 1992, le premier questionnaire a été rempli alors que les aspirants venaient tout juste d'intégrer l'école. Ce questionnaire comportait 109 questions fermées adressées à un échantillon représentatif de la promotion du point de vue des caractéristiques démographiques (âge, sexe, formation initiale). Au total, 1'167 questionnaires ont été récoltés et les réponses ont fait l'objet d'une première description dans le numéro 12 des Cahiers (février-avril 1993, pp. 115-121). Par la suite, les mêmes questions ont été réitérées à cinq étapes de la formation et de l'insertion professionnelle : juste avant le départ des élèves en stage de terrain (septembre 1992) ; lors des dernières périodes de cours (décembre 1992 et janvier 1993) ; après une année de service actif et la titularisation (1994), puis à nouveau en 1998 et en 2002. Ces six « photographies » instantanées rendent possible une « étude de la socialisation professionnelle, comprise comme l'ensemble des processus par lesquels une population de jeunes gens et de jeunes filles, entrés dans la police motivés par une multitude de raisons diverses et ne disposant pour la plupart, lors de ce choix initial, que d'informations très lacunaires sur les réalités de leur futur métier, acquièrent leur identité professionnelle et se définissent progressivement comme « policiers », sous la triple action de leur formation initiale dans les écoles de police, de leur expérience progressive du métier, et de l'influence des collègues plus anciens » (p. 293).

L'article décrit les résultats les plus significatifs – des constantes et des changements tout au long des dix années – qui illustrent la nature processuelle de la socialisation professionnelle. A ce sujet, l'étude montre en particulier que, contrairement aux idées reçues, l'insertion professionnelle n'induit pas une homogénéisation des jeunes policiers : il n'y a pas de formatage. Il existe au contraire des investissements différentiels dans la profession, qui s'expriment par exemple dans trois modalités d'occupation du rôle de policier (p. 302). Celui-ci peut-être envisagé par les policiers comme un « emploi » de la fonction publique défini par ses conditions (stabilité, salaire, horaires, retraite, etc.) ; comme un « métier » caractérisé par des traits professionnels et identitaires liés à la nature spécifiquement policière du travail ; et finalement comme une « mission » dont certains policiers interrogent la nature et les priorités. Ainsi les auteurs concluent en affirmant que « le résultat majeur de cette recherche est sans doute (...) dans la vérification empirique du pluralisme policier » (p. 303).

Les archives en ligne des Cahiers de la sécurité intérieure :
URL : <http://www.cahiersdelasecuriteetdelajustice.fr/content/les-archives>

